



Règlement du 1^{er} tournoi Doubles Vétérans et Simples Jeunes BADMINTON MARTELLOIS : 4 et 5 avril 2020



- Lieu : Gymnase communal, route du château d'eau à Saint Just Le Martel 87590.
- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad.
- Le juge arbitre désigné par le comité d'organisation est Emmanuelle DOUGNAC.
- Le tournoi est ouvert aux catégories vétérans en DH ET DD et aux catégories jeunes : poussins(es), benjamins(es), minimes G&F et cadets(tes) en SIMPLE. Les niveaux retenus pour ce tournoi sont :
R – D – P et NC pour les Vétérans et D – P et NC pour les Jeunes.
- Les jeunes jouent dans leur catégorie d'âge. Les tableaux jeunes se joueront de préférence et dans la mesure du possible, en poules uniques de 4 voire 5, sans sortie de poule.
- Pour les vétérans toutes les paires de classements sont possibles en raison de la répartition par CPPH des paires dans des poules uniques de 4 voire 5 (en fonction du nombre d'inscriptions), sans sortie de poule.
- Les tableaux jeunes se joueront le samedi de 8h30 à 19h00 et les tableaux vétérans le dimanche de 8h30 à 17h30.
- Tous les joueurs devront être licenciés (inscription sur Poona validée) à la date limite d'inscription fixée au 14 mars 2020.
- Les frais d'engagement sont fixés à 13 euros par joueur. Aucune inscription ne sera remboursée après la conception des tableaux fixée le 27 mars 2020 si le forfait n'est pas justifié. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du paiement.
- Le tournoi est limité à 110 matchs pour les jeunes et 90 matchs pour les vétérans ; soit environ 70 jeunes et 80 vétérans.
- Le logiciel BADPLUS est utilisé pour la gestion du tournoi.
- Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à l'appel de leur match incluant le test des volants et le tirage au sort.
- Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord du juge arbitre.
- Tout joueur non présent 10 minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux finales incluses.
- Les joueurs devront tous porter une tenue de badminton conforme aux règles de la FFBad.
- Seul le représentant du club est en mesure de déposer une réclamation à la table de marque.

- Seuls les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le J.A, les arbitres et deux conseillers par joueur auront accès à l'aire de jeu.
- Les volants officiels dont les « Babolat 5 » pour toutes les catégories de R à NC inclus. Les volants resteront à la charge des joueurs à parts égales.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tout le matériel nécessaire à son match.
- Tout volant touchant une infrastructure sera compté faute que ce soit au service ou en jeu. Tout volant touchant un filin de basket sera considéré « Let » une fois au service et faute ensuite au cours du jeu.
- Les décisions du J.A sont sans appel.
- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera, au plus tard dans les 5 jours, les pièces justificatives au secrétariat de la Ligue Limousin de badminton. Les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation (sauf cas exceptionnel). Le partenaire d'un joueur forfait se doit de prévenir l'organisateur de son choix d'un nouveau partenaire ou de sa non-participation ; sinon le caractère volontaire de son forfait pourra être retenu par le J.A.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire sur la surface de jeu.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets.
- Tout joueur peut être photographié lors du tournoi. Ces photographies sont potentiellement diffusables sur différents sites ou publications. Si vous ne souhaitez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites il convient de le mentionner sur la feuille d'inscription.
- En respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs, tout jeune mineur participant à une compétition doit être sous la responsabilité d'un parent ou à défaut d'un adulte responsable disposant d'une autorisation parentale.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.

Le Comité d'organisation.

